

de ce monde.—Comment?—Si elle eût vécu, je ne doute pas que l'Anglais n'eût obtenu d'elle la somme dont il a un si pressant besoin.—Elle le connaissait donc.—Très certainement, car il m'a donné des preuves que sa famille était parfaitement connue de notre maîtresse.—La somme dont il a besoin est forte, sans doute?—Elle est de six mille francs; et si dans les vingt-quatre heures il ne la réalise pas, il ira en prison.—N'a-t-il pas quelque autre connoissance dans la ville?—Il n'a personnellement la connoissance d'aucun négociant, et pas un seul de ceux auxquels il s'est adressé, quoique sa famille et son nom paraissent leur être connus; ne veut courir le risque d'avancer cette somme.—Eh! bien, il ira en prison.—En prison! m'écriai-je; ô ma chère Henriette, pouvez-vous prononcer de sang-froid le nom d'une pareille demeure?—Ne voulez-vous pas, M. Paulin, que je m'appitoie sur le sort de cet Anglais?—Tous ceux qui sont dans la détresse, Henriette, ont droit à notre pitié.—Que puis-je pour lui? je n'ai pas la somme dont il a besoin, et quand je l'aurais, je ne la lui prêterais pas.—Je l'ai bien, dit le premier commis; mais malgré l'opinion que j'ai de l'Anglais, je n'en disposerai point en sa faveur, parce que j'en ai besoin pour mon établissement.—C'est bien raisonner. Allons, Mr. Paulin, oublions l'Anglais; voici l'heure du souper et de fermer la maison."

La position cruelle d'un étranger, à la merci des événements, dans une ville où il se trouve abandonné à toutes les rigueurs de son sort, me faisait faire les plus tristes réflexions; j'étais à table, sans avoir la force de manger; Henriette, qui s'en aperçut, ne cessait de me railler sur ce qu'elle appelait ma folle et ridicule sensibilité. Je l'avouerai, son ton railleur, en me perçant l'âme, ne faisait qu'ajouter à l'intérêt que je prenais au sort de l'Anglais. J'interrogeai M. Durant sur la nature des circonstances qui occasionnaient la gêne où se trouvait l'homme qui m'inspirait un si violent désir de le voir échapper à la prison dont il était menacé.

"Le capitaine Wilths, nous dit M. Durant, qui commandait un vaisseau marchand, revenant de l'Inde, et expédié avant la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre, fut pris par un corsaire de cette ville; il protesta contre la validité de cette prise. L'amirauté l'a déclarée, par son jugement, bonne et valable. Cependant l'équipage a été déclaré non prisonnier de guerre. Le capitaine Wilths, obligé de renvoyer en Angleterre les personnes qui composaient l'équipage de son vaisseau, et n'ayant pas les fonds nécessaires, négocia à Mr. Broucke, négociant de cette ville, une traite de six mille francs sur M. Waneck, d'Ostende; (1) cette traite ne parvint à celui qui devait en faire les fonds, qu'environ deux

---

(1) Ville forte du royaume des Belges, à l'embouchure de la Gueule dans la mer du Nord. Son port est peu profond; cependant son commerce extérieur est assez considérable.